

Notules de l'assemblée générale :

**ACP Résidence
Golfslag
Duinkerkeleen 54 - 56
8660 De Panne
836.926.391**

**Samedi 29/08/2020, salle des fêtes De Boare de la commune de De Panne,
Koningsplein , 8660 De Panne.**

1. Signature de la liste des présences, quorum.

Présents	3.980/10.000 -11 /30
Procurations	2.040/10.000 - 6/30
Absents	3.980/10.000 - 13/30

6.020/10.000 unités présentes ou représentées.
17/30 copropriétaires présents ou représentés.
Le double quorum requis est atteint.
l'assemblée générale est valablement constituée.

2. Désignation du président de l'assemblée générale.

M. Wolzer est désigné comme président de l'assemblée générale.

3. Désignation du secrétaire de l'assemblée générale. Proposition de désigner le syndic comme secrétaire.

Agence Leroy est désignée comme secrétaire de l'assemblée générale.

4. Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2019. Rapport du commissaire aux comptes.

Les comptes sont parcourus. Le commissaire aux comptes, M. Mambour, donne explications sur son rapport des comptes.

- Dans le courant de l'exercice 2020 il y a eu, à nouveau un dégât des eau dans le rez-de-chaussée commercial.
- Le commissaire aux comptes demande de faire le calcul de la facturation pour 12 mois.

L'assemblée générale unanime approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2019.

5. Décharge au conseil de copropriété, au commissaire aux comptes et au syndic pour l'exercice 2019.

L'assemblée générale unanime donne décharge au conseil de copropriété, commissaire aux comptes et au syndic pour l'exercice 2019.

6. Election du commissaire aux comptes pour une période de 1 an.

M. Mambour est élu comme commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

7. Election du syndic et durée du mandat. Candidature de l'Agence Leroy aux mêmes honoraires, indexés annuellement. Approbation du contrat de syndic.

L'assemblée générale unanime accepte la candidature de l'Agence Leroy qui est élu comme syndic pour une période de 1 an.

8. Dossier ascenseurs. Le contrat d'entretien de la société Thyssen tombe à échéance le 31/12/2020. Explications auprès de la situation actuelle selon la société Thyssen concernant un remplacement nécessaire de machines d'ascenseurs. Proposition de faire une analyse indépendante des ascenseurs, coût € 750,00.

Le syndic a demandé à l'entreprise MJ-Enterprise de vérifier l'état des ascenseurs. Un petit ajustement des freins a été fait. Le problème de bruit devrait être terminé.

MJ-Enterprise a fait une proposition pour un contrat d'entretien, pour une compensation de €1450,00/an pour les 2 ascenseurs.

L'Assemblée générale unanime accepte que l'entretien des ascenseurs soit fait par MJ-Enterprise. MJ-Enterprise effectuera une révision complète des moteurs dès le début du contrat d'entretien.

Les devis pour la rénovation des cabines des ascenseurs seront présentés à la prochaine assemblée générale.

9. Approbation du budget pour l'exercice 2020.

L'assemblée générale unanime accepte le budget de € 27.500,00 pour l'exercice 2020.

10. Fixation de la date pour l'assemblée générale 2021.

La prochaine assemblée générale se tiendra dans le 03/04/2021.

Divers:

- Contrôle à faire de l'installation du parlophone.
- Réparer/remplacer les pompes des portes d'entrées et remplacer les tapis.

Ce document a été signé par les copropriétaires encore présents ceci en version néerlandophone.

